



**POLITIQUES CLIMATIQUES ET
ÉNERGÉTIQUES INNOVANTES**

**POURQUOI
LE MAROC POST-COVID 19
NE PEUT Y ÉCHAPPER**

ANALYSE STRATÉGIQUE

Par **Ghalia Mokhtari**, avocate,
spécialiste des questions énergétiques et
environnementales, experte auprès de l'IMIS.

*« Lorsqu'on quitte un lieu de bivouac, prendre
soin de laisser deux choses. Premièrement : rien.
Deuxièmement : ses remerciements »*

Robert Baden-Powell

CONTEXTE GÉNÉRAL

«Ce sont des jours sombres, mais ils ne sont pas sans espoir. Nous avons une fenêtre d'opportunité rare et courte pour reconstruire notre monde pour le mieux. Utilisons la reprise après la pandémie pour jeter les bases d'un monde sûr, sain, inclusif et plus résilient pour tous», tel est le raccourci saisissant qu'a choisi Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, pour ouvrir les travaux du Dialogue de Petersberg¹ sur le climat qui s'est tenu les 27 et 28 avril derniers. Comme l'a souligné le représentant d'un monde encore multilatéral à l'heure où s'écrivent ces lignes, la crise du Covid-19 marquera sans doute un tournant déterminant dans le processus de traitement de la question climatique, et partant, de reconstruction « de notre monde pour le mieux ».

En ce début de 2020, les émissions de gaz à effet de serre auront baissé de plus de 7% comparé à 2019 et auront atteint pendant le premier trimestre de cette année leur niveau le plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale, selon une étude menée par la revue « Nature Climate Change » dévoilée à la mi-mai 2020. Ces chutes ne sont toutefois que conjoncturelles et les émissions repartiront certainement à la hausse une fois la pandémie maîtrisée, à cause notamment de la baisse prévisible des investissements dans les capacités d'énergies renouvelables qui résultera de la crise.

Or selon l'agence des Nations unies pour l'environnement (UNEP), les émissions mondiales devraient baisser de 7,6% chaque année durant les dix prochaines années pour espérer contenir le réchauffement sous 1,5°C. De fait, la question qui pourrait légitimement être posée à ce stade est « comment y arriver » ?

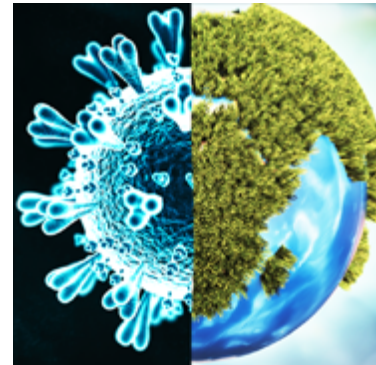
La crise du Covid-19 aura démontré que les États peuvent intervenir de manière volontariste et efficace lorsque l'urgence le justifie. Nous avons ainsi pu assister à un interventionnisme étatique poussé lors de cette crise sanitaire où des actions concrètes et ciblées ont été menées en vue de maîtriser la propagation du virus et ainsi sauver des vies.

Or, à l'instar de la crise sanitaire, la nécessité écologique impose désormais d'être considérée avec urgence et célérité. Elle nécessite de trouver des solutions pragmatiques à des problèmes pressants et de s'éloigner autant que possible du volontarisme de discours, des slogans et des effets de mode. Autant dire qu'un changement paradigmatique en termes d'approche et d'exécution est attendu.

Ainsi, pour prévenir les conséquences néfastes du changement climatique, les gouvernements devront redoubler d'efforts et intervenir de manière volontariste au niveau national et de façon concertée sur le plan international. Cet interventionnisme appellera également à une coopération régionale et des actions groupées à fort impact permettant d'atteindre la majorité des objectifs actés par l'accord de Paris et confirmés par la COP 22 de Marrakech.

¹ « Climat : le chef de l'ONU appelle à construire un monde plus résilient une fois la pandémie terminée », in Onu Info, <https://news.un.org/fr/story/2020/04/1067652>

COVID-19 ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN MÊME COMBAT ?



Bien qu'évidents, il est toujours nécessaire de rappeler qu'il existe des liens factuels entre la santé et l'environnement. Une exposition à long terme à une pollution atmosphérique contribuerait à l'aggravation de certaines maladies pulmonaires et cardiaques chroniques. De surcroît, le changement climatique et la dégradation de la biodiversité peuvent créer les conditions de propagation de certaines maladies, voire en favoriser l'apparition de nouvelles. Récemment, un panel d'experts de l'environnement et de la santé a réalisé une synthèse des connaissances sur les relations entre le recul de la biodiversité et la hausse du nombre d'épidémies comme celle du Covid-19².

Le constat est sans appel. La science « *met en évidence de façon croissante des corrélations entre changements environnementaux globaux, perte de biodiversité et des services de régulation associés et émergence ou augmentation de la prévalence de maladies infectieuses* ». En outre, ce rapport établit « *qu'on observe une augmentation du nombre d'épidémies chez l'humain depuis cinquante ans, en particulier d'origine animale* ».

La plupart des pandémies des 100 dernières années sont d'origine animale. Le VIH, par exemple, est issu de primates non humains. Ebola est porté par les chauves-souris, tout comme le virus de la rougeole est issu d'une maladie touchant les vaches, et ce dès le troisième siècle.

Selon certains scientifiques, en altérant son environnement – à travers notamment la déforestation - et en changeant son mode de vie à un rythme soutenu, l'être-humain aurait ainsi favorisé les conditions de la propagation des virus.

La déforestation met les animaux en contact permanent les uns avec les autres, offrant ainsi à des maladies initialement animales, un terrain propice pour explorer d'autres « hôtes » et acquérir certaines caractéristiques qui les font muter et changer d'espèces hôtes. C'est dire que la biodiversité peut agir comme un tampon contre la propagation de certains agents pathogènes.

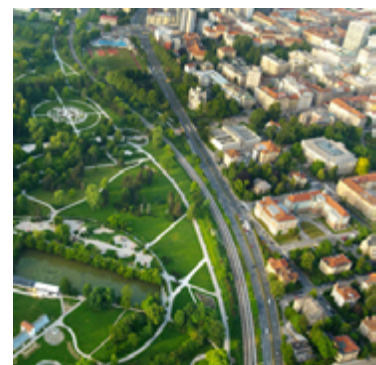
La crise du Covid-19 aura également mis en évidence un point commun que partagent tous les chocs sanitaires ; ce sont les plus pauvres et les plus vulnérables qui souffrent le plus en cas de rupture brutale sanitaire, économique, ou sociale. De tels chocs agissent comme des « multiplicateurs de précarité », forçant des familles à entrer dans l'extrême pauvreté car elles doivent payer pour des soins de santé en cas d'absence de couverture médicale complète et/ou de défaillance du système de santé national.

La crise du Covid-19 nous aura donc enseigné que des systèmes de santé équitables, dotés de ressources suffisantes et d'un personnel de santé compétent sont essentiels pour nous protéger des risques menaçant notre sécurité sanitaire, y compris le changement climatique.

Aussi, les mesures d'austérité qui ont mis à rude épreuve de nombreux systèmes de santé devront sans doute être examinées à l'aune de cette nouvelle réalité dévoilée par le virus, qui place l'humain au cœur de la prise de décision politique, avant les lois du marché.

² « Lien entre crise de la biodiversité et épidémies : les scientifiques font le point », in Libération du 24 mai 2020 https://www.liberation.fr/terre/2020/05/24/lien-entre-crise-de-la-biodiversite-et-epidemies-les-scientifiques-font-le-point_1789125

MAROC : UN PLAN « VERT » DE RELANCE POST-COVID ?



Les décisions et politiques publiques que mettront en œuvre les pouvoirs publics au cours des six prochains mois pour orienter la relance de l'économie seront déterminantes, et le Royaume du Maroc, qui a installé début 2020 une commission spéciale en charge de l'élaboration d'un nouveau modèle de développement (CSMD), devra donc surmonter deux défis essentiels lors de cette phase délicate. Le premier est structurel et nécessite de dessiner un modèle de développement plus inclusif et plus durable, s'inscrivant dans la « commande » effectuée par le chef de l'Etat, le roi Mohammed VI. Le second est conjoncturel et invite à combiner les temps courts avec les temps longs en trouvant les ressorts permettant une relance rapide du tissu économique afin d'éviter une crise sociale. Or, la conjugaison des temps longs – ceux de la stratégie – et des temps courts – ceux de l'opportunité immédiate – a souvent comme corollaire l'abandon de l'exigence de transition climatique car les secteurs les plus porteurs en matière d'emploi sont souvent les plus polluants.

Ainsi, au Maroc comme ailleurs, soit les politiques publiques poursuivies post-pandémie accéléreront l'effort de décarbonation de l'économie, soit elles le ralentiront. Malheureusement, le bilan actuel ne plaide déjà pas en faveur de la question climatique.

Selon une récente étude, publiée dans l'Oxford Review of Economic Policy³, les mesures prises jusqu'ici sont largement de nature à maintenir le réchauffement climatique. L'étude signée notamment par l'économiste Nicholas Stern et le prix Nobel Joseph Stiglitz, estime que sur les 7.300 milliards de dollars de dépenses fiscales que les pays du G20 avaient adoptées en avril pour répondre à la crise, 92% maintiennent le statu quo en matière climatique, alors que 4% accélèrent l'augmentation des émissions et 4% le ralentissent.

En 2006, le gouvernement britannique a été le premier à charger un économiste, Sir Nicholas Stern – déjà à la pointe sur ce sujet – de rédiger un rapport sur le climat⁴. Ce dernier mobilise de manière inédite alors le calcul économique pour légitimer les politiques publiques de lutte contre le changement climatique. Le rapport indique ainsi que le coût total du changement climatique équivaudrait, au cours des deux prochains siècles, à une diminution moyenne d'au moins 5% de la consommation par tête « aujourd'hui et pour toujours ». Ce coût de 5% est calculé hors impact non marchand, par rapport à un scénario central dans lequel la planète ne subirait aucune modification climatique.

La prise en compte additionnelle d'autres impacts tels que la qualité de l'environnement, la santé humaine, la stabilité politique et sociale, les effets d'amplification liés aux rétroactions difficilement prévisibles entre climat et biosphère, et la concentration des dommages sur les zones les plus pauvres de la planète, porterait le coût total à environ 20% de la consommation par habitant. Le rapport Stern préconise d'investir l'équivalent de 2% du PIB mondial pour atténuer l'impact du changement climatique.

³ <https://www.smithschool.ox.ac.uk/publications/wpapers/workingpaper20-02.pdf>

⁴ <http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/publication/the-economics-of-climate-change-the-stern-review/>

DES SECTEURS STRATÉGIQUES À DÉVELOPPER, D'AUTRES À RÉDUIRE

Pour construire des plans de relance, les politiques devraient donc chercher à en maximiser l'impact économique en tenant compte du long terme.

Plusieurs études ont démontré que des mesures visant à lutter contre le changement climatique mondial permettent d'assurer le développement durable et de stimuler la croissance économique.

Comme l'explique la Commission mondiale sur l'économie et le climat dans un rapport publié fin 2018⁵, l'adoption de mesures climatiques ambitieuses pourrait générer des bénéfices de 26 milliards de dollars US d'ici 2030, créant 65 millions de nouveaux emplois à faibles émissions de carbone.

Aussi, les pouvoirs publics doivent-ils impérativement éviter de proposer des mesures de relance économiques néfastes pour l'environnement et la santé. Il faudrait plutôt privilégier des mesures qui promeuvent les secteurs de la santé, de l'environnement, du développement durable et de l'économie. Cette urgence est d'autant plus démultipliée par l'émergence de nouveaux risques, incluant celui d'une pandémie mondiale comme celle du Covid-19.

Dans ce cadre, certaines activités et secteurs économiques sont prioritaires et devront faire l'objet d'une mise à jour du cadre réglementaire qui leur est applicable et de mesures d'encouragement susceptibles d'attirer des investissements, notamment pour les pays comme le Maroc qui disposent d'un emplacement géoéconomique compétitif. Parmi ces secteurs, citons notamment :

- **Le bâtiment** : la réglementation liée au bâtiment devra être revue de sorte à répondre aux exigences d'efficacité énergétique, insuffisamment adressées dans le corpus législatif marocain. Il faudra également encourager les rénovations et mises aux normes des bâtiments privés et à usage tertiaire, ainsi que la réhabilitation de ceux menacés de ruine.
- **L'agriculture** : l'élevage du bétail pour la production de viande serait responsable de 14,5% des émissions de gaz à effet de serre et des quatre cinquièmes des émissions du secteur agricole à lui seul, selon le dernier rapport de la FAO. Une incitation à la réduction de consommation de viande serait donc pertinente. Il faudra également privilégier le développement de projets d'usines de dessalement d'eau de mer pour soutenir le secteur agricole, prolongeant ainsi l'effort déjà consenti en ce domaine par le Royaume.
- **Le transport** : il conviendrait d'encourager l'utilisation de véhicules électriques en mobilisant notamment les unités industrielles de constructeurs implantés sur le sol marocain, et développer un réseau de transport en commun efficace et bas-carbone pour inciter les citoyens à l'utiliser. La montée en puissance du maillage ferroviaire contribuerait également à atteindre un mix en matière de transports plus efficace et moins polluant.
- **Les infrastructures vertes** : un investissement massif dans le développement d'infrastructures vertes et de projets de production d'énergie renouvelable serait requis afin de permettre au Royaume de maximiser les externalités positives issues de son positionnement comme « Green Energy Hub » de la Méditerranée. Cela permettrait en outre d'améliorer l'efficacité des investissements industriels prévus dans le cadre des nouveaux corridors régionaux.
- **L'éducation et la formation** : pour répondre au déficit d'employabilité, notamment des jeunes, et afin de fixer un nouveau cap ambitieux en faveur des NEET (Not Employed, Not Educated, Not in Training).

⁵ « Rapport 2018 de la Commission Mondiale sur l'Économie et le Climat. Développer un nouveau modèle de croissance inclusive pour le XXI^e siècle : Accélérer l'action climatique dans un contexte d'urgence », téléchargeable sur le lien <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-31941-rapport-nce2018.pdf>



LES MESURES EN FAVEUR D'UNE ÉCONOMIE MAROCAINE DÉCARBONÉE : UN MIX ALLIANT FISCALITÉ, INCITATIONS ET FINANCEMENT

Une Fiscalité Verte à mettre en place

Bien que plus simples à mettre en place du fait de l'harmonisation avec l'Union Européenne, des incitations fiscales seront déterminantes et décisives pour la mise en œuvre d'un plan de relance vert au Maroc, et nécessitent d'être examinées sans attendre afin de se positionner au tournant de la reprise Post-Covid.

A ce sujet, une réforme fiscale profonde devrait être examinée en vue de permettre à l'Etat de générer des revenus qui lui permettront de financer des mesures d'incitation. L'équation ne sera pas simple à résoudre, du fait de la mobilisation massive de moyens engendrée par la pandémie, incluant la nécessité d'assurer l'aide directe aux populations. Le Maroc devra donc aller bien au-delà des recommandations issues des assises fiscales de 2018, lesquelles ne prenaient pas suffisamment en compte la mise en place d'une fiscalité « verte » adaptée aux défis de nouvelle génération qui s'imposent au Royaume.

Une réforme fiscale pourrait proposer notamment d'introduire une tarification du carbone sous forme de « taxe carbone » dont le principe est simple à plusieurs égards. La taxe carbone est une application directe du principe pollueur-payeur. Plus un acteur produit du gaz à effet de serre, plus il est taxé. La taxe carbone permet de donner un prix à la pollution de l'atmosphère, en taxant les énergies en fonction de leur contenu enCO₂.

Dans un rapport publié en 2017 par la Commission de Haut Niveau sur les Prix du Carbone⁶, un rôle majeur à la tarification du carbone est donné, adossé à une feuille de route fiscale pour une action mondiale coordonnée à même de respecter l'Accord de Paris et les contraintes spécifiques à chaque pays.

⁶ « Rapport de la Commission de Haut Niveau sur les Prix du Carbone », réalisé par la « Carbon Pricing Leadership Commission », soutenu par la Banque Mondiale, téléchargeable à l'adresse suivante https://static1.squarespace.com/static/54ff9c5ce4b0a53deccfb4c/t/592b5174197aea28580df984/1496011529404/Rapport_PrixduCarbone_Final_29Mai.pdf

Ceci étant, 87 % des émissions mondiales ne sont toujours pas assujetties à un prix carbone. Malgré la quantité d'épargne disponible et la baisse du coût moyen des énergies renouvelables, la tarification du carbone est le seul moyen dont nous disposerions pour rendre rentables les investissements de long terme dans les énergies vertes nécessaires à la transition. Là encore, le Maroc, malgré l'étroitesse de son assiette fiscale, ne fait pas exception si que le pays ambitionne de « donner du futur au présent ».

L'objectif d'une fiscalité ainsi structurée est de réorienter les investissements loin des actifs carbonés. Afin d'envoyer un signal clair et crédible à l'ensemble des secteurs de l'économie, la Commission opte pour un corridor de prix élevés, de l'ordre de 40 à 80 dollars par tonne de CO₂ à l'horizon 2020, et 50 à 100 dollars par tonne d'ici 2030.

L'option du corridor laisse ainsi chaque pays libre d'adapter sa fiscalité aux réalités locales. Cette flexibilité s'adresse tout particulièrement aux pays en développement, qui du fait de leur niveau de revenu, pourraient obtenir des résultats satisfaisants avec un prix du carbone moindre⁷.

En outre, ce rapport réalisé sous la houlette de l'incontournable duo Stern-Stiglitz privilégie la mise en place d'une taxe aux autres instruments de tarification, car ses recettes peuvent être réinjectées dans l'économie au profit de l'adaptation au dérèglement climatique ou de la réduction de la pauvreté. Ces revenus contribueront à financer l'innovation technologique et les infrastructures, et par voie de conséquence, à la création d'emplois. Dans le cas du Maroc, cette disposition s'insère parfaitement avec les objectifs fixés au nouveau modèle de développement.

Une nouvelle politique fiscale pourrait envisager d'ajuster les taux d'imposition actuellement en vigueur sur les carburants, sujet particulièrement clivant au Maroc, qui ne dispose pas de ressources en hydrocarbures. L'augmentation de la charge fiscale sur les carburants, imposerait un coût important à toute dégradation de l'environnement. Si l'on prend l'exemple du secteur des transports, l'essence est taxée 36% de plus que le diesel. Les combustibles fossiles au Maroc bénéficient d'une TVA réduite de 10% comparé à un taux de 20% applicable à la plupart des autres biens.

De telles mesures encourageraient les entreprises et les ménages à utiliser des carburants plus propres. Elles permettraient également de soutenir la réalisation des objectifs nationaux des politiques de santé, des transports, ainsi que de la sécurité énergétique et de la transition énergétique.

Des Mesures Complémentaires indispensables

La tarification du carbone à elle seule ne suffira probablement pas à atteindre les objectifs climatiques de 0 carbone à horizon 2050. Une série de politiques complémentaires devront être mises en œuvre en vue de corriger l'ensemble des défaillances du marché qui pourraient faire obstacle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre⁸.

Ainsi, la réduction des subventions aux énergies fossiles est nécessaire. Ces subventions reviennent en effet à donner un prix négatif au carbone et découragent donc les investissements en direction des énergies propres.

D'autres mesures d'incitation pourraient être envisagées. L'Etat devrait consentir à travers des subventions, et/ou la conclusion de partenariats public-privé, au financement des investissements qui seront réalisés dans les secteurs prioritaires soulignés plus haut.

L'octroi de prêts à taux réduit, voire nuls et sur une longue durée, pourrait également encourager les acteurs du secteur privé à investir dans ces projets sans pour autant devoir faire appel à leur trésorerie et à leurs fonds propres, le tout s'inscrivant dans une politique monétaire de nouvelle génération.

⁷ La France, via la loi de transition énergétique, s'est engagée à fixer le prix du carbone à 100 euros la tonne d'ici 2030. En Suède le prix est déjà à 140 euros.

⁸ Idem, Rapport Stern-Stiglitz

Une Politique Énergétique Intelligente

Selon le consensus dégagé par les experts, la production d'électricité est le plus grand responsable du changement climatique ; 25% de toutes les émissions de gaz à effet de serre, proviendraient en effet de la production d'électricité et pas moins de 41 % des émissions de CO₂ seraient dues à la production d'électricité⁹.

L'urgence climatique incite donc à poser les questions suivantes : comment décarboner la production et la consommation d'énergie le plus rapidement possible et développer des systèmes énergétiques durables en vue d'atteindre l'objectif de 0 émission en 2050 ?

Dans le cas des pays à revenu intermédiaire, dont le Maroc, la décarbonation de l'économie se fera impérativement par le développement des infrastructures vertes et des projets renouvelables, le tout dans une dynamique de promotion de l'économie circulaire.

Sur cette question, le Maroc est leader en Afrique puisqu'à compter de 2009, le Royaume s'est fixé l'objectif de porter à 42 % en 2021 et 52 % en 2030, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

Le développement de la part du renouvelable devra donc être présent dans tous les secteurs, notamment dans le transport où les avancées sont encore très en dessous de leur potentiel.

Pour accélérer la cadence, il est nécessaire d'engager une stratégie politique plus résolue, une planification énergétique à long terme, cohérente, innovante et régionalement intégrée, un financement public et privé accrus, ainsi que des incitations politiques et budgétaires appropriées qui stimulent un déploiement plus rapide des technologies nouvelles, en faveur d'une meilleure efficacité énergétique.

Cette stratégie politique qu'engagera le Maroc devra être inclusive et ne laisser personne de côté ; il faudra réfléchir à la forte proportion de la population marocaine qui est actuellement privée d'accès à l'énergie dans les communautés reculées, rurales, pauvres et vulnérables.

Une politique cohérente

Le principal frein à la réalisation de ces objectifs réside dans le fait que l'environnement juridique et institutionnel marocain actuel ne permet pas un déploiement durable des technologies énergétiques propres.

L'absence d'une politique de prix transparente et des tarifs d'électricité maintenus artificiellement bas sont des obstacles majeurs au développement d'un marché de l'énergie ouvert et compétitif¹⁰.

La stratégie actuelle manque également de cohérence. Comme l'explique Tayeb Amegroud dans une étude publiée en 2019, le Maroc développe des blocs indépendants d'une politique énergétique, au lieu d'opter pour une stratégie unique et intégrée.

A titre d'exemple, alors que le Maroc accorde une grande importance au développement des énergies renouvelables, le développement de centrales à charbon est toujours envisagé.

Certains projets très ambitieux en ligne avec une transition énergétique plus propre sont également annoncés puis laissés en jachère; c'est le cas par exemple du projet Gas to Power annoncé en 2015.

Enfin, cette incohérence et confusion stratégique se manifeste aussi par le nombre importants

⁹ « Production d'électricité et ses émissions de CO₂ », in Planete Energies, <https://www.planete-energies.com/fr/medias/decryptages/production-d-electricite-et-ses-emissions-de-co2>

¹⁰ « Lessons from Power Sector Reforms : The Case of Morocco » Zainab Usman & Tayeb Amegroud, Policy research Working Paper, Groupe Banque Mondiale , 08/07/2019, téléchargeable sur le lien suivant : <http://documents.worldbank.org/curated/en/471511565200281012/pdf/Lessons-from-Power-Sector-Reforms-The-Case-of-Morocco.pdf>

d'acteurs et institutions (ministère, offices, agences, instituts...) qui interviennent sur un même secteur et se partagent parfois des compétences similaires. Cette fragmentation des centres de décision est dommageable et le Maroc gagnerait donc à harmoniser son cadre réglementaire et institutionnel.

Une politique innovante

Pour cet ensemble de raisons, il est aujourd'hui urgent d'intégrer de manière fiable et durable les énergies renouvelables au réseau électrique. Pour répondre à cette urgence, des infrastructures permettant un approvisionnement fiable en électricité doivent être développés.

Jusqu'à présent, les politiques énergétiques étaient conçues dans le seul but d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande, tout en essayant de minimiser les coûts supportés par le consommateur final. De telles politiques ne permettront pas de répondre aux nouveaux défis de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de croissance durable et de préservation des ressources naturelles, de développement technologiques futurs, de la conservation de l'énergie et du large déploiement de technologies propres.

Des mesures intelligentes devront être prises en compte et des pistes innovantes telles que les smart grids et la blockchain devront être explorées¹¹.

Une politique régionale intégrée

De par sa position géographique unique, ayant accès à la Méditerranée et à un très large littoral sur l'Atlantique, le Maroc gagnerait à développer une stratégie énergétique régionale avec l'Union Européenne, et se positionner comme acteur majeur dans la création d'un pôle énergétique méditerranéen dans le sud de l'Europe, jugé crucial pour la sécurité énergétique de l'Europe et de toute l'Afrique du Nord.

Il pourra dans un premier temps jouer le rôle de hub entre la rive sud de la Méditerranée et les pays africains exportateurs d'énergie, et l'Europe, notamment en matière de transition énergétique. Le Maroc s'est d'ailleurs déjà inscrit dans ce sens lorsqu'il a annoncé, en 2016, le projet de gazoduc Maroc-Nigéria. Ce projet, actuellement en phase de développement, devrait permettre de connecter les ressources gazières nigérianes aux pays de l'Afrique de l'Ouest et au Maroc, avec pour objectif de desservir les pays européens. D'un point de vue économique, les interconnexions offrent un accès aux marchés avec de meilleures opportunités commerciales et donc plus d'incitations financières pour les énergies renouvelables, dont le potentiel pourra être libéré et d'autres projets pourront être explorés, notamment des projets dits offshore (en mer).

A cet effet, l'intégration des systèmes énergétiques de l'Afrique du Nord est considérée comme un élément important d'une stratégie en faveur d'une intégration régionale. Les pays du Maghreb pourront tirer profit d'une coopération énergétique régionale et d'une normalisation de leurs relations diplomatiques.

Le seul vrai lien entre tous les habitants de la planète, est que la planète demeure vivable, disait récemment, à juste titre, Hubert Védrine. La crise du Covid-19 a démontré que la santé publique est un choix politique auquel nous sommes aujourd'hui confrontés, et auquel nous serons probablement confrontés de nouveau si nous ne nous inscrivons pas dans une vision 0 carbone, avec une société juste et plus saine qui n'hypothèque pas l'avenir de ses enfants.

¹¹ Blockchain and Clean Energy : Imagining a Smarter future in the Kingdom of Morocco, G. Mokhtari, Oct. 2018, téléchargeable sur l'adresse suivante : <https://static1.squarespace.com/static/5a657304dc2b4a93e40e8fdc/t/5bc5f870ec212d219f5566c4/1539700857232/Blockchain+Article.pdf>



Institut marocain d'intelligence stratégique

Tous droits réservés Juin 2020

Adresse : Km 3,5 Avenue Mohammed VI,
Ensemble Saada, Bureau N°3, Souissi, Rabat
Téléphone : +212537651679 - E-mail : contact@imis.ma
Twitter : @ImisMaroc / Facebook : IMISMaroc
www.imis.ma